



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET		L'ATELIER CRITIQUE DU FIDMARSEILLE	
PARTENAIRE		Festival FIDMarseille	
NIVEAUX CONCERNÉS		PERIMÈTRE	DOMAINE
Lycées généraux, technologiques et professionnels		Marseille et ses environs	Cinéma et audiovisuel
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES			
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE	
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	
Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture	Mettre en œuvre un processus de création	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	
Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Mettre en relation différents champs de connaissances	
Appréhender des œuvres et des productions artistiques	S'intégrer dans un processus collectif	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	
Réfléchir sur sa pratique			
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés	
Projection de courts-métrages sur le lieu du festival Rencontre avec des programmateurs du festival Rencontre avec des réalisateurs.	Pratique de l'écriture critique Mettre à disposition des clés d'analyse et d'appréciation des images afin de stimuler l'esprit critique chez les élèves.	Comprendre la fabrication d'un film (écriture, filmage, montage) Apprendre à critiquer un film (à l'oral et à l'écrit) Exprimer un jugement critique	

PRÉSENTATION DU PROJET



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le FidMarseille, festival international du cinéma, la DAAC met en place un atelier de critique de cinéma en direction des lycéens de Marseille et des environs.

Chaque année début juillet, le FIDMarseille, Festival International de Cinéma de Marseille propose un programme de 150 films à près de 25 000 spectateurs.

Le festival présente un grand nombre de films en première mondiale, de premiers films, et s'impose aujourd'hui comme un gisement de nouvelles cinématographies, productions documentaires, aussi bien que fictions.

Ce projet s'appuie également sur le Prix des lycéens mis en place en 2015 pendant le festival. Le Prix des lycéens est remis pendant le festival début juillet par un jury académique de lycéens.

Cet atelier de critique de cinéma est une entrée possible pour appréhender le rôle de juré.

Une journée de formation inscrite au plan académique de formation est adossée à ces propositions.

Ce projet peut concerner jusqu'à 10 classes ou groupes répartis sur l'année scolaire à la demande des enseignants.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

L'objectif de cet atelier de critique de cinéma est de donner aux jeunes les clés d'analyse des images et de les amener à exprimer une émotion esthétique et un jugement critique par l'exercice de critique de films mais aussi à les préparer à devenir jurés, pour ceux qui le souhaitent.

Les séances seront modérées par l'équipe artistique du FID (comité de sélection dont les membres sont des critiques de cinéma et des programmeurs qui accompagnent le jury des lycéens dans leur formation).

Dans la mesure du possible, des réalisateurs sont invités à ces séances.

La première étape (2h) du projet dans les bureaux du Festival:

- Projection d'un court-métrage dans les bureaux du festival à Marseille (14 allées Gambetta 13001)
- Brainstorming sur la mise en scène, les personnages principaux, le genre, le montage etc à partir de l'évocation des images du film.
- Revoir le film et confronter de nouveau son point de vue avec celui de ses pairs.

La deuxième étape (2h) en établissement:

- Développer son point de vue, affiner son esprit critique
- Rédiger sa critique
- Confronter sa critique avec celle des autres

Calendrier : le projet peut être mené de septembre à mai.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel

Muriel Benisty : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Festival FID Marseille

Ourida Timhadjelt ouridatimhadjelt@fidmarseille.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût : entre 900€ et 1000€

Pour la part restant à la charge de l'établissement, une offre pass culture pourra être associée à ce projet pour les classes de la seconde à la terminale. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement.

Le déplacement sur le lieu du festival est à la charge des établissements.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.